

# Rapport d'activité biennal CDCA

## Objectifs d'un rapport biennal

- ▶ rendre compte à travers l'activité du CDCA :
  - de la mise en œuvre des politiques de l'autonomie sur son département, et notamment l'articulation des CDCA avec les instances consultatives et les dispositifs de coordination qui concernent le parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

# Présentation de la trame

- Trame à remplir sur Modèle Word, puis saisie en ligne avant le 30 juin
- Trame Word sous forme de questions fermées oui/non puis de questions ouvertes

- ▶ **Trame abordant 4 grands points :**

- 1) L'organisation et le fonctionnement du CDCA
- 2) L'activité du CDCA
- 3) La désignation des représentants du CDCA pour une participation extérieure
- 4) Focus

# 1) L'organisation et le fonctionnement du CDCA

4

## ▶ Formation plénière et/ ou spécialisée:

⇒ 1 formation plénière

## ▶ Les commissions spécialisées et/ou une commission spécialisée commune aux personnes âgées et aux personnes handicapées :

⇒ Commissions communes PA/PH qui ont travaillé sur les thématiques communes aux axes du schéma départemental de l'autonomie

## ▶ Bureau plénier et bureaux spécialisés :

⇒ Bureau plénier PA/PH car *Après quelques réunions en formations spécialisées, choix retenu du bureau plénier au vu des thématiques communes abordées en lien avec les axes du schéma de l'autonomie*

⇒ Fonctionnement : *Echanges semestriels entre la présidente et les vice-présidents pour la préparation des bureaux pléniers*

# Le nombre de réunions qui s'est tenu sur la période étudiée

5

- ▶ en formation plénière ; **5**
- ▶ en formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées ; **0**
- ▶ en formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées ; **0**
- ▶ en commission spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées ; **0**
- ▶ en commission spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées ; **0**
- ▶ en commission spécialisée commune aux personnes âgées et aux personnes handicapées ; **0**
- ▶ au bureau plénier; **4**
- ▶ au bureau spécialisé personnes âgées ; **2**
- ▶ au bureau spécialisé personnes handicapées; **3**

# Le nombre de membres titulaires par formation spécialisée

6

- ▶ **pour les questions relatives aux personnes âgées :**
  - ⇒ 35 personnes
- ▶ **pour les questions relatives aux personnes handicapées :**
  - ⇒ 38 personnes
- ▶ 4<sup>ème</sup> Collège: 8 personnes
- ▶ Soit 81 membres au total

# Le taux de participation moyen des membres sur la période observée

7

- ▶ en réunion plénière ; **43%**
- ▶ en réunion en formation spécialisée personnes âgées ;
- ▶ en réunion en formation spécialisée personnes handicapées ;
- ▶ en réunion en commission spécialisée commune aux deux publics ;
- ▶ en réunion du bureau plénier ; **67%**
- ▶ en réunion du bureau spécialisé personnes âgées ; **62%**
- ▶ en réunion du bureau spécialisé personnes handicapées. **87%**

\* Le pourcentage est calculé en fonction du nombre de présents sur le nombre d'invités

# Les thématiques abordées par le CDCA sur la période observée

- ▶ de manière transversale aux personnes âgées et personnes en situation de handicap : présentation du Projet Régional de Santé, CFPPA, axes du schéma départemental,
- ▶ seulement pour les personnes âgées : Parcours maintien à domicile, problèmes de recrutement de personnel dans les établissements, accompagnement des aidants, désertification médicale et télémédecine, amélioration de l'accès au soin
- ▶ seulement pour les personnes en situation de handicap: axes MDPH, Personnes âgées vieillissantes, accompagnement des aidants

# Les freins spécifiques au fonctionnement du CDCA et les leviers mis en place pour les surmonter

9

- ▶ **FREINS** : Distance kilométrique entre les lieux de travail des différents intervenants, disponibilités de chacun, taille relativement importante de l'instance.
- ▶ **LEVIERS** : Mise à Disposition de Mme DAUMAS (chargée de mission du Département), Mise à Disposition des salles par le département, Possibilité de travail en commun en bureau plénier.

## 2) L'activité du CDCA

Le CDCA a été consulté pour avis sur :

- ▶ Le projet régional de santé
- ▶ Les schémas départementaux élaborés par le président du conseil départemental et adoptés par le conseil départemental relatifs aux personnes handicapées et à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- ▶ Les rapports d'activité de la maison départementale des personnes handicapées, de la conférence des financeurs et des services du département chargés des personnes âgées, avant leur transmission à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et aux commissions de coordination des politiques publiques de santé
- ▶ le déploiement de la nouvelle politique de développement social territorial par la direction des maisons de la solidarité

Débats et propositions à l'initiative du CDCA sur toute question concernant la politique de l'autonomie :

- ▶ Axes du Schéma départemental
- ▶ groupes de travail schéma
- ▶ règlement intérieur

### 3) La désignation des représentants du CDCA pour une participation extérieure

11

- ▶ Modalités:
- ⇒ Appel à candidatures
- ⇒ Vote à main levée

## 4) Focus/ Questions ouvertes

- ▶ *Rappel de l'implication du CDCA dans les groupes de travail du Schéma*
- ▶ *Les membres du CDCA ne sont pas là seulement pour rendre un avis mais bien pour participer aux plans dans lesquels cette instance s'inscrit.*
- ▶ *Il serait intéressant de mutualiser les échanges inter-départements et les travaux en communs afin d'harmoniser les pratiques.*
- ▶ *le CDCA n'a pas cette année élaboré de recommandation faute de temps mais a formulé des avis y compris sur des questions éthiques dans les groupes de travail auxquels il a participé*